

Réponse de la majorité suite à l'article paru dans la Charente Libre du 24 décembre intitulé «L'opposition fait entendre sa différence».

Chasseneuil, le 24 décembre 2014

Objet : Réponse de la majorité à l'article paru dans la Charente Libre du 24 décembre intitulé « l'opposition fait entendre sa différence ».

Merci pour le petit cadeau de Noël de la minorité de gauche à laquelle nous aimerions apporter quelques précisions.

- Pour les Restos du Cœur, nous assumons les frais d'électricité (donc chauffage) et d'eau comme par le passé. Par contre, pour le téléphone et internet, nous souhaitons que cela soit pris en charge par l'association, à qui nous versons par ailleurs une subvention pour participer à leurs frais de fonctionnement.

- Pour la vidéo-protection des locaux de la gare, donc sur le domaine public, une délibération du Conseil Municipal est indispensable. Ce choix est consécutif aux multiples actes de vandalisme perpétrés sur ce site. En effet depuis les élections municipales de mars dernier, nous avons déposé de multiples plaintes dont la dernière en date le 22 décembre dernier. Cette solution nous paraît préférable à la condamnation des WC de la gare comme cela avait été fait par l'ancienne équipe SIMON-POINT.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Claude FOURGEAUD